



KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne
51, rue de Saint-Cyr
CP 409
69338 Lyon Cedex 9
France



Seca Forez
7, rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2013
Moulinvest S.A.
Z.A. de la Ville - 43220 Dunières
Ce rapport contient 19 pages
Référence : GVI/BBM



KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne
51, rue de Saint-Cyr
CP 409
69338 Lyon Cedex 9
France



Seca Forez
7, rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

Siège social : Z.A. de la Ville - 43220 Dunières
Capital social : €3.690.406

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Moulinvest S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

L'activité de la société est notamment financière. Les titres de participation et les créances rattachées, sont évalués respectivement à leur coût d'acquisition et leur valeur nominale, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres immobilisés » et « Créances immobilisées » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par la société sous le contrôle de la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Villars, le 5 décembre 2013

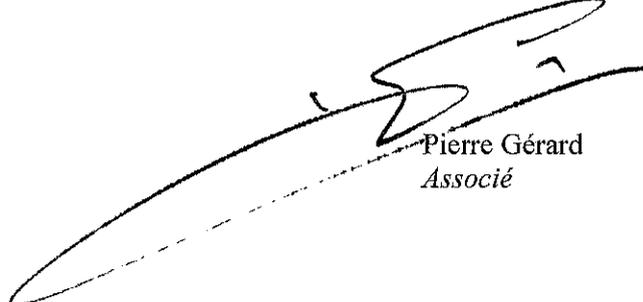
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne



Guy Villemagne
Associé

SECA FOREZ



Pierre Gérard
Associé

Désignation de l'entreprise : **SA MOULINVEST** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **Z.A. de Ville** **43220 DUNIERES** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **4 3 3 1 2 2 6 3 7 0 0 0 1 3** Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		N-1	
				[3 1 0 8 2 0 1 3]		[3 1 0 8 2 0 1 2]	
				Net		Net	
				3		4	
				1		2	
				2		1	
				3		2	
				4		1	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	
				1		0	
				2		1	
				3		2	
				4		3	
				5		4	
				6		5	
				7		6	
				8		7	
				9		8	
				0		9	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SA MOULINVEST

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.....6.9.0.....4.0.6.....)	DA	3 690 406	3 690 406	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	8 395 850	8 395 850	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	37 676	36 876	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	472 936	457 739	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(78 725)	15 997	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	5 548		
TOTAL (I)	DL	12 523 691	12 596 868		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	7 838	6 608	
	TOTAL (III)	DR	7 838	6 608	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 204 233	1 539 506	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	1 043 408	125 322	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	203 413	262 096	
	Dettes fiscales et sociales	DY	257 216	221 931	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 100 000		
	Autres dettes	EA	11 931		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	4 820 201	2 148 855		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 351 730	14 752 331		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 920 201	947 416		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		24 524		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA MOULINVEST		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	1 104 329	FH		FI	1 104 329	929 096
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 104 329	FK		FL	1 104 329	929 096	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	31 148	21 507	
	Autres produits (1) (11)					FQ	315 012	265 013	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 450 489	1 215 616
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	546 674	511 544	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 271	36 463	
	Salaires et traitements*					FY	390 652	331 018	
	Charges sociales (10)					FZ	200 095	172 184	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	443 483	300 123
			- dotations aux provisions				GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
Autres charges (12)					GD	1 230	512		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	277	4 047	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	1 618 683	1 355 891	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	(168 194)	(140 275)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	52 100	217 375	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	10 863	4 561	
	Différences positives de change					GM	1 924		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN			
Total des produits financiers (V)						GO	4 352	390	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	69 240	222 326	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ	953	1 924	
	Différences négatives de change					GR	57 342	58 891	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS			
Total des charges financières (VI)						GT			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	58 294	60 815	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	10 945	161 511	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(157 248)	21 236	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Néant *

Désignation de l'entreprise : SA MOULINVEST

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 574		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	30 073	31 724	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 647	31 724	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	259	642	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	33 829	36 320	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 548		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	39 636	36 962	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 989)	(5 238)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(85 512)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 552 376	1 469 665	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 631 101	1 453 668	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(78 725)	15 997	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	5 075	10 637
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	52 100	217 375	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 569		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	31 148	21 507	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	315 012	255 016	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		Exercice N-1	
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		39 636		32 647	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

QUADRANTUS Informatique

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 351 729.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 104 329.22 Euros et dégagant un déficit de 78 725.03- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2012 au 31/08/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société MOULINVEST a procédé à une opération de croissance externe le 18 avril 2013 par la prise de participation à 100% de la SAS France Bois Imprégnés et de la SARL Scierie de Sainte-Agathe.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2° point virgule et PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Alternext de Nyse Euronext.

Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de

ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	1 206 801		
Matériel de transport	51 330		158 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 179		15 349
TOTAL	62 509		173 458
Autres participations	10 399 381		5 098 825
Prêts, autres immobilisations financières	141 113		186 069
TOTAL	10 540 495		5 284 894
TOTAL GENERAL	11 809 804		5 458 352

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			1 206 801	1 206 801
Matériel de transport		51 330	158 109	158 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 527	26 527
TOTAL		51 330	184 636	184 636
Autres participations		0	15 498 206	15 498 206
Prêts, autres immobilisations financières		130 326	196 857	196 857
TOTAL		130 326	15 695 063	15 695 063
TOTAL GENERAL		181 656	17 086 499	17 086 499

Position des entreprises liées au 31 août 2013 : 15 498 207 euros, soit la totalité des autres participations :
- dont titres de participation : 7 885 219 euros
- dont créances rattachées à des participations : 7 612 988 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Au 31 août 2013, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 5 288 de ses propres actions pour une valeur globale de 35 744 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 36 011 euros, la provision N-1 a été reprise en totalité pour 1 924 euros.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 73 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 4 870 euros.

Au 31 août 2013, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 12 507 de ses propres actions pour une valeur globale de 86 126 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée

au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 85 173 euros, une dépréciation a été constatée pour 953 euros.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Il n'y a eu que des achats sur l'exercice écoulé.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	419 585	402 267		821 852
Matériel de transport	13 569	36 080	22 371	27 278
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 894	5 137		8 030
TOTAL	16 463	41 216	22 371	35 308
TOTAL GENERAL	436 048	443 483	22 371	857 160

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	402 267				
Matériel de transport	36 080				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 137				
TOTAL	41 216				
TOTAL GENERAL	443 483				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		5 548			5 548
TOTAL		5 548			5 548

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	6 608	1 230			7 838
TOTAL	6 608	1 230			7 838

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres Immobilisations financières	1 924	953	1 924		953
TOTAL	1 924	953	1 924		953
TOTAL GENERAL	8 532	7 731	1 924		14 339
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 230			
financières		953	1 924		
exceptionnelles		5 548			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 612 987	7 612 987	
Autres immobilisations financières	196 857	121 857	75 000
Autres créances clients	663 247	663 247	
Personnel et comptes rattachés	34	34	
Impôts sur les bénéfices	60 346	60 346	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 428	51 428	
Groupe et associés	85 512	85 512	
Débiteurs divers	52 228	52 228	
Charges constatées d'avance	21 819	21 819	
TOTAL	8 744 458	8 669 458	75 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 233	4 233		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 200 000	300 000	900 000	
Emprunts et dettes financières divers	1 000 000	1 000 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	203 413	203 413		
Personnel et comptes rattachés	48 047	48 047		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 670	61 670		
Taxe sur la valeur ajoutée	130 992	130 992		
Autres impôts taxes et assimilés	16 507	16 507		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 100 000	2 100 000		
Groupe et associés	43 408	43 408		
Autres dettes	11 931	11 931		
TOTAL	4 820 201	3 920 201	900 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	309 945			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 7 612 987 euros
- créances clients : 660 058 euros
- autres créances (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 138 203 euros
- dettes rattachées à des participations : 1 000 000 euros
- dettes fournisseurs : 1 915 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 103 194 euros

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197pointvirguleqes PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1 200 000	3 075 338			3 075 338

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	1 206 801	
Total général	1 206 801	

Les frais d'augmentation de capital sont consécutifs aux augmentations de capital du 29 décembre 2010 (frais : 461 115 euros), du 7 avril 2011 (frais : 232 593 euros), du 28 septembre 2011 (frais : 59 302 euros) et du 8 juin 2012 (frais : 453 790 euros) : ils sont

amortis linéairement sur 3 ans.

Evaluation des Immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 4 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 531-2/21 et 532-6)

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour ce faire. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'usage pour la société. Cette valeur d'usage est appréciée par référence aux capitaux propres, aux résultats et aux perspectives de rentabilité des sociétés dont les titres sont détenus.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196 point virgule PCG Art. 531-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode CMP (coût moyen pondéré).

Dépréciation des valeurs mobilières

(Code du Commerce Art. R 123-196 point virgule PCG Art. 531-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été fait l'objet d'une plus-value latente de 41 euros.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	323 771
Autres créances	52 100
Total	375 871

Position des entreprises liées :

- créances clients et comptes rattachés : 320 581 euros
- autres créances : 52 100 euros

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 233
Emprunts et dettes financières diverses	98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 359
Dettes fiscales et sociales	100 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 100 000
Autres dettes	11 931
Total	2 382 710

Position des entreprises liées :

- dettes fournisseurs et comptes rattachés : 1 077 euros
- dettes fiscales et sociales : 51 416 euros
- autres dettes : 11 931 euros

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 819
Total	21 819

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4*pointvirguleqes PCG Art. 531-2/15)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations à des entreprises liées	1 101 352
Prestations diverses à d'autres clients	2 977
Total	1 104 329

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196pointvirguleqes PCG Art. 531-3, 532-11, 532-12)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	172 200
Total	172 200

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration et les deux directeurs généraux.

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198pointvirguleqes PCG Art. 531-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Total	5	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197pointvirguleqes PCG Art. 531-2 et Art. 532-12)

	Charges financières	Produits financiers
Total	58 294	69 240
Dont entreprises liées	2 569	52 100

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art. R 123-198)

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	157 248 -	
Résultat exceptionnel (hors participation)	6 989 -	
Résultat comptable (hors participation)	78 725 -	

Le résultat fiscal de la société MOULINVEST est de - 146 148 euros, ce qui génère un impôt sur les sociétés nul.

Le gain d'intégration fiscale lié au déficit d'ensemble du groupe intégré s'élève à 85 512 euros. Il permet à la société MOULINVEST de réduire son déficit comptable de - 164 237 euros (- 157 248 - 6 989) à - 78 725 euros.

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 95 740 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196 point virgule et PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		11 929 481
Caution solidaire : emp. CR.COOP. chez MOULIN	19 589	
Caution solidaire : emp. CALHL chez MOULIN	6 250	
Caution solidaire : emp. BRA chez MOULIN	6 250	
Caution solidaire : emp.AUXIFIP/OSEO chez MBE	8 900 000	
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. LCL chez IM.DE VILLE	529 318	
Caution solidaire : emp. CR COOP. chez MOULIN	739 247	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	574 260	
Caution solidaire : emp. CALHL chez MOULIN	154 567	
Total (1)		11 929 481
(1) Dont concernant les filiales		11 929 481

Concernant l'emprunt de la société MOULIN BOIS ENERGIE auprès d'AUXIFIP et OSEO, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO pour l'emprunt contracté auprès de ces organismes par MOULIN BOIS ENERGIE.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SCIERIE MOULIN réunie extraordinairement le 12 octobre 2011, le compte courant MOULINVEST est bloqué à hauteur de 1 000 000 € chez la SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Epargne et la Banque Populaire Rives de Paris.

Concernant le crédit-bail de la société MOULIN auprès d'ARKEA et NATIXIS, la SA MOULINVEST a souscrit un engagement de paiement des loyers et de poursuite de location jusqu'au terme du contrat.

Engagements reçus

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% emp. OSEO 1.5M	1 200 000
Total	1 200 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14pointvirguleqes PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				20 682	20 682
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				550	550
- dotations de l'exercice				4 136	4 136
Total				4 686	4 686
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				4 559	4 559
- exercice				5 075	5 075
Total				9 635	9 635
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				5 075	5 075
- entre 1 et 5 ans				9 305	9 305
Total				14 380	14 380

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197pointvirguleqes PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 2.50 %
- taux de charges sociales : 47.50 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	3 001	4 836	7 837
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 240 heures.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Code du Commerce Art. 123-198pointvirguleqes PCG Art. 531-2/20, Art. 532-11 et Art. 532-12)

Nature des différences temporales	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	5 548
Total des accroissements	5 548
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provision C3S	1 355
Autres :	
- Provision pour retraite	1 230
- Plus value latente sur OPCVM	41
Total des allègements	2 626
Déficits reportables	119 975

Les accroissements de la dette future d'impôt s'élèvent à 1 849 euros (5 548 x 33.33%).

Les allègements de la dette future d'impôt s'élèvent à 875 euros (2 626 x 33.33%).

L'allègement de la dette future d'impôt sur le déficit reportable de l'exercice écoulé, issu de l'intégration fiscale avec les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE, s'élève à 39 992 euros (119 975 x 33.33%).

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Code du Commerce Art. R 123-197 5°pointvirguleqes PCG Art. 531-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197pointvirguleqes PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes par la société
				brûte	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS SCIERIE MOULIN	2 314 338	1 255 975	95.00	1 526 469	1 526 469	3 244 938		19 607 206	237 813	
- SAS MOULIN BOIS ENERGIE	2 425 000	1 277 887	90.00	2 182 500	2 182 500	3 820 920		11 899 182	791 627	
- SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	5 554 686	100.00	3 526 000	3 526 000			6 558 689	616 809	
- SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	40 000	1 461 084	100.00	574 000	574 000	1 000 000		1 298 139	44 440	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL IMMOBILIER DE VILLE	10 000	91 184	10.00	1 000	1 000	520 297		505 507	14 175	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Pour le montant des cautions et avals donnés par la société MOULINVEST à ses

filiales : se reporter au paragraphe ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES

INFORMATIONS :

Engagements donnés de la présente annexe.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits sur exercices antérieurs	2 574	77200000
- Prix de vente des immobilisations cédées	30 000	77500000
- Boni sur rachat d'actions	73	77830000
Total	32 647	
Charges exceptionnelles		
- Penalités et amendes	259	67120000
- Valeur nette comptable éléments actifs	28 959	67500000
- Mail sur rachat d'actions	4 870	67830000
- Dotation amortissements dérogatoires	5 548	68725000
Total	39 636	

Transferts de charges

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant
Avantages en nature véhicules	14 390
Remboursement formation	320
Refacturations de frais à la charge de SAS FBI	16 438
Total	31 148

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 531-2/21)

Quantité	Désignation	Montant
1	SG MONETAIRE PLUS	28 763
	Total	28 763